

ADEME OUTRE-MER

#6 FÉVRIER 2023



SOMMAIRE

Temps forts
L'ANNÉE 2022
EN IMAGES

2

Dossier
FONDS
TOURISME DURABLE
LES PROFESSIONNELS
S'ENGAGENT

4

Chiffres
L'ADEME EN
OUTRE-MER

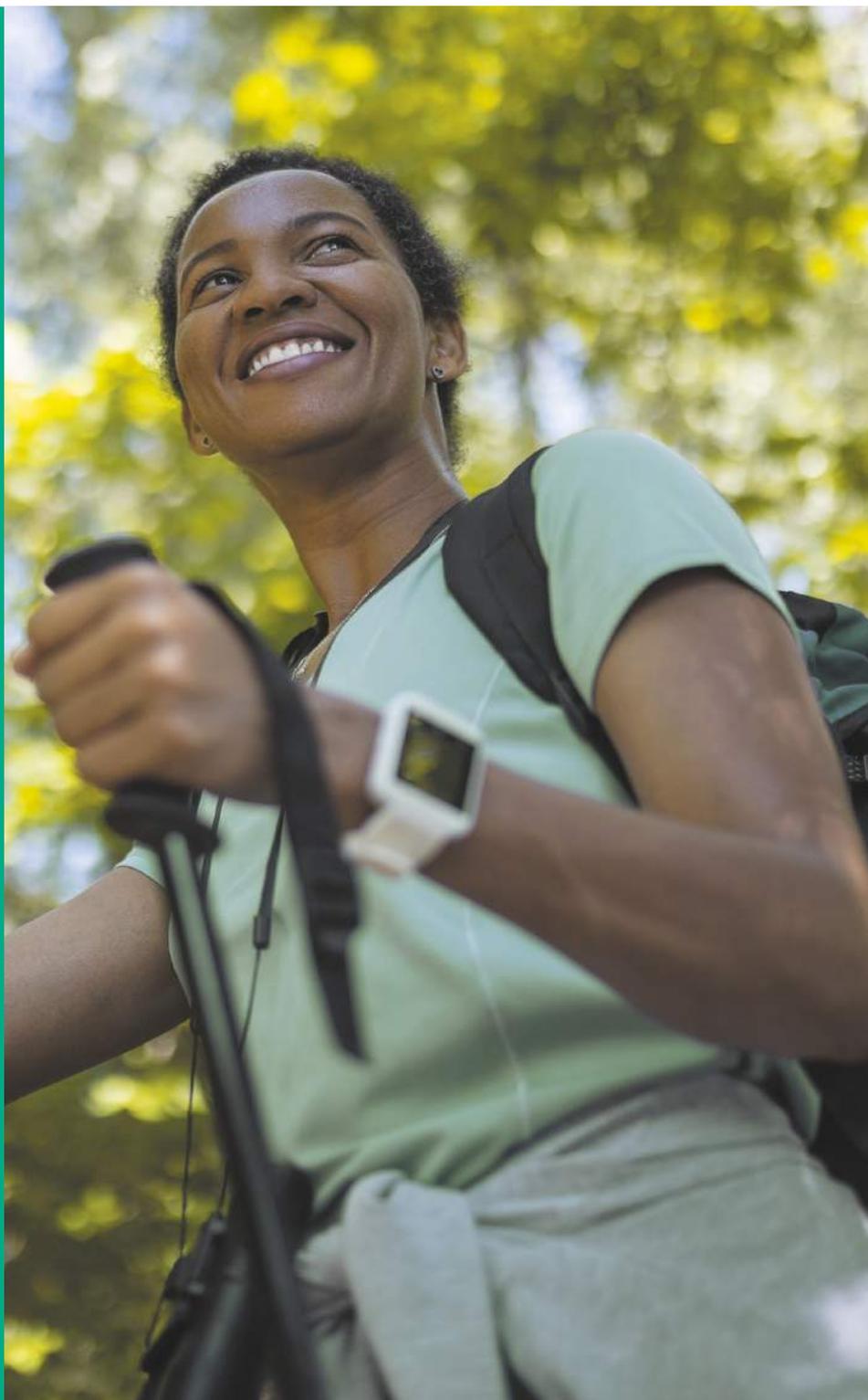
9

Infographie
L'OUTRE-MER
À LA RELANCE

10

En action
ZOOM SUR
NOS RÉALISATIONS
PHARES

12



Martinique, Guadeloupe, Guyane

Ensemble, relevons le grand défi écologique !



© Lionel CHAMOISEAU-Chamiphoto

Quelle transition écologique aux Antilles et en Guyane? Les 18 et 19 octobre derniers, l'ADEME et ses partenaires ont réuni en Martinique près de 200 personnes - décideurs publics, entreprises, acteurs de la recherche et associations, pour tenter de répondre aux grands enjeux écologiques propres aux trois territoires. L'objectif de cet événement ? Faire dialoguer les différents acteurs et tester les outils de la prospective pour faire émerger des futurs désirables et partagés. Des sujets traités sous leur aspect technique, tels que le mix énergétique, mais aussi sous l'angle de leurs impacts sur le territoire, comme la formation, ou de leurs

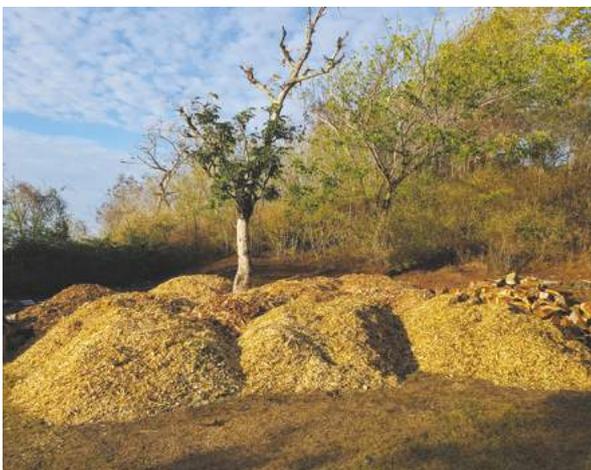
implications sociales et en termes de changement de comportement : quinze ateliers ont abordé la transition écologique de manière transversale. Animés par une trentaine d'experts, ces groupes de travail ont permis de confronter des visions différentes mais souvent complémentaires. Deux artistes ont livré leur regard pendant l'événement : François Gabourg avec ses dessins sous forme de commentaire humoristique tout au long des deux jours, et l'auteur de science-fiction Michael Roch qui en clôture d'événement a offert un récit fictionnel riche et décalé de la vie dans ces territoires en 2050. De quoi inspirer pour l'avenir.

La Réunion

AVERE : PROMOTEUR DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE !

Le 31 mars a été créée l'AVERE Réunion, association indépendante, membre du réseau de l'AVERE France, visant à promouvoir la mobilité électrique sur le territoire. Ses membres ? Des acteurs publics et privés de l'énergie ou de la mobilité sur l'île, tel que le Conseil Régional, la DEAL, l'ADEME, le SMTR* ou EDF. « La création de l'Avère-Réunion [...] n'est qu'une première étape, rappelle Olivier Meyrueis, directeur régional d'EDF et président de l'association. Nous souhaitons étendre notre association auprès de tous les professionnels et particuliers intéressés. »

* Syndicat Mixte de Transports



Mayotte

Un pépiniériste au service du territoire

L'entreprise Pot Concept prépare le lancement d'une plateforme de compostage afin de valoriser les déchets végétaux à Mayotte. Elle a bénéficié, dans le cadre du plan France Relance, d'un soutien financier de l'ADEME correspondant à 52 % de son budget global. L'aide a déjà permis de financer l'étude de faisabilité de ce projet qui s'implantera en 2023 sur la commune de Bandrélé. La plateforme permettra la création de 3 emplois et a pour objectif de traiter 7 000 tonnes de déchets verts par an !

Nouvelle-Calédonie

Une filière volontaire pour recycler les déchets agricoles



© Chloé Fontfreyde

En Nouvelle-Calédonie, le volume de déchets phytosanitaires est estimé, chaque année, à 2,5 tonnes. Deux études co-financées par l'ADEME et la Province Sud ont permis d'accompagner le montage et la structuration d'un organisme dédié à cet enjeu environnemental, issu d'une REP volontaire. Née en novembre 2021, l'association Coléo a pour objectif de créer une filière pérenne de gestion de ces déchets phytosanitaires. Cette dernière est financée grâce à une écocontribution de 28 francs par unité de conditionnement, effective depuis juillet 2022. La première graine d'une agriculture plus durable est plantée !

Polynésie française

Le label Eco. Fenua Engagé fait des émules !

Lancé en 2021 en partenariat avec l'ADEME, Eco.Fenua Engagé a déjà été attribué à 5 entreprises ! Porté par le Club des Entreprises Polynésiennes Eco-Responsables et la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers, ce label environnemental local vise à valoriser les entreprises polynésiennes menant une démarche écologique. Depuis octobre 2022, la CCISM propose un appui technique et financier, sous la forme de coaching individualisé et de temps collectifs. De quoi engager sereinement sa démarche de labellisation !



Saint-Pierre-et-Miquelon

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS GRÂCE AU POINT INFO-ÉNERGIE

Étape clé du programme SARE – Service d'accompagnement à la rénovation énergétique – à Saint-Pierre-et-Miquelon, un point info-énergie a ouvert en juin. La mission de Christophe Djeghmoum, recruté pour faire vivre ce point d'information : aider les habitants de l'archipel à réduire leur facture énergétique et leur empreinte carbone. Ainsi, les foyers peuvent bénéficier de conseils et d'audits énergétiques de leurs habitats pour identifier tous les leviers d'économie d'énergie. Porté et financé par la Collectivité Territoriale et piloté par l'ADEME, ce point info-énergie se trouve dans les locaux du syndicat d'économie mixte Archipel Développement, co-financier du programme avec le CEE - Certificat d'économie d'énergie.

© istockphoto / simpson33



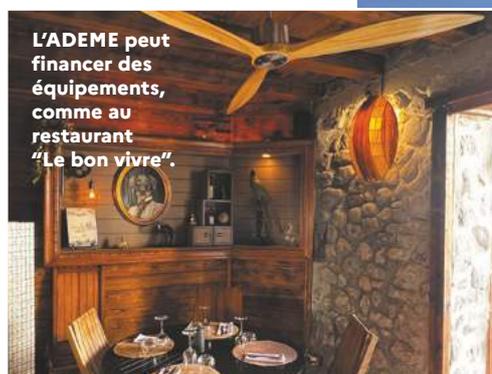
FONDS TOURISME DURABLE : LES PROFESSIONNELS D'OUTRE-MER S'ENGAGENT

Si la France est la première destination touristique au monde, c'est en partie grâce à ses territoires d'Outre-Mer, dont l'économie repose parfois majoritairement sur ce secteur. Victimes potentielles des effets du dérèglement climatique, les professionnels du tourisme de ces territoires peuvent pourtant devenir acteurs du changement. Comment ? En accélérant leur transition écologique, grâce aux aides du Fonds Tourisme Durable (FTD), opéré par l'ADEME.

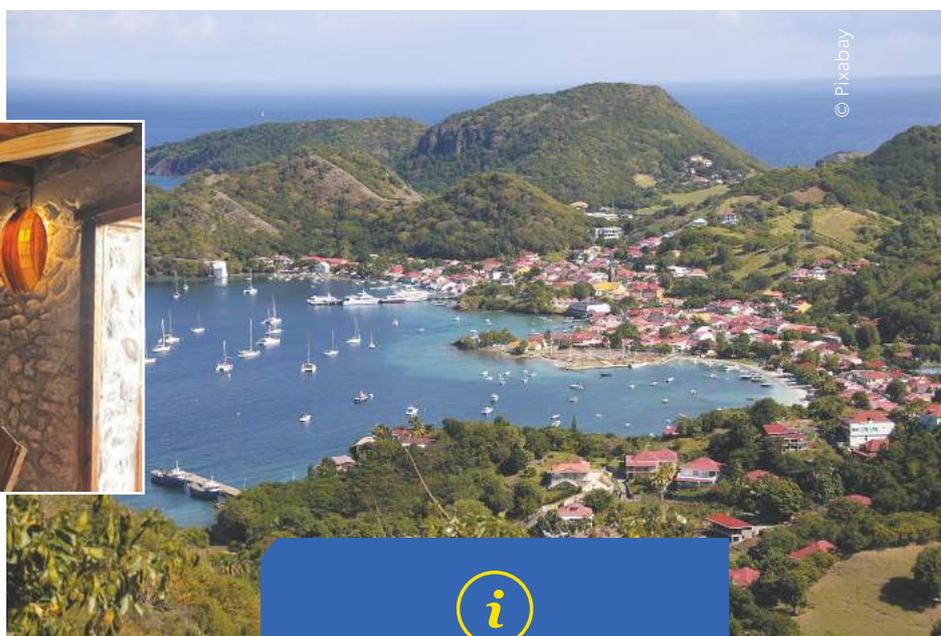


L'hébergement, les achats de biens et la restauration représentent 20 % des émissions totales de gaz à effet de serre du secteur touristique, deuxième poste après les transports¹. Pour accompagner les professionnels du tourisme vers plus de sobriété, l'État a proposé, dans le cadre du plan France Relance en 2020, un outil au service de cette ambition : le Fonds Tourisme Durable, opéré par l'ADEME. Parmi ses objectifs : conforter le pays dans

sa place de 1^{re} destination touristique mondiale et prendre la pole position en matière de tourisme durable. Pérennisé en 2021 dans le cadre de « Destination France », il soutient financièrement des investissements réduisant l'empreinte environnementale des entreprises du secteur. Il permet de répondre à la fois à la demande croissante des voyageurs pour un tourisme plus respectueux de l'environnement et à la nécessaire évolution du secteur face aux défis climatiques.



L'ADEME peut financer des équipements, comme au restaurant "Le bon vivre".



© Pixabay

FTD, 3 lettres pour un dispositif complet

PRÈS DE 75 TYPES D'ACTIONS FINANCIÉES

Chargée de déployer le FTD dans l'hexagone et en Outre-mer, l'ADEME s'appuie sur des partenaires locaux qui suivent, sur le terrain, la transformation écologique des professionnels du tourisme. Près de 75 actions éligibles les incitent à repenser leur offre. Le but est d'accroître leur attractivité et la qualité de leurs prestations tout en limitant leurs impacts environnementaux : évolution des approvisionnements et des menus, achat de matériel moins énergivore, acquisition de vélos cargo, diffusion de supports de sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales. Au total, 50 millions d'euros sont réservés aux TPE-PME qui exercent une activité de restauration, d'hébergement touristique et/ou de slow tourisme² dans toutes les communes d'Outre-mer et dans certaines zones rurales de l'hexagone.

UN DISPOSITIF SIMPLE ET RAPIDE

Tout commence par un diagnostic énergétique et écologique gratuit, suivi d'un plan d'action personnalisé effectué par les partenaires locaux de l'ADEME, interlocuteurs de référence du porteur de projet. Côté subventions, entre 5000 € et 200000 € d'aides sont mobilisables. Une fois les devis validés par l'ADEME, un acompte de 30 % est versé, le solde parvenant une fois toutes les dépenses engagées et la mise

en service des équipements effective. À chaque étape, l'ADEME et ses partenaires sont à l'écoute du porteur de projet, et l'appuient techniquement. Confirmant toute son utilité, le FTD sera prolongé en 2023 – 2024 dans le cadre de « Destination France ».



EN SAVOIR PLUS

Le Fonds Tourisme Durable en Outre-mer

- **1 opérateur** : l'ADEME est chargée de l'instruction des dossiers et du versement des financements ;
- **68 partenaires locaux** : ils accompagnent les bénéficiaires dans le montage de leur dossier (CCI, Parcs Naturels Régionaux, organismes institutionnels du tourisme...) ;
- **8 conventions partenaires** ;
- **70 dossiers FTD*** ;
- **9 lauréats slow tourisme*** ;
- **2,2 M€ alloués au dispositif***.

* Chiffres novembre 2022

Le tourisme durable accoste en Outre-mer

LE MOUVEMENT EST LANCÉ

Les atouts naturels et culturels des Outre-mer attirent, avant la pandémie mondiale, 2,7 millions de touristes aériens et 2,2 croisiéristes par an³, en plus de la clientèle locale. Patrimoine esthétique et historique, les sites touristiques souffrent souvent de l'enclavement ou du retard de développement des infrastructures locales. D'où des effets négatifs sur le traitement des déchets ou les consommations d'eau et d'électricité. Dès 2021, des restaurateurs, hébergeurs et acteurs du slow tourisme en Outre-mer ont bénéficié du FTD pour agir concrètement sur ces postes et privilégier les circuits courts et les mobilités douces. À la Réunion, ce sont 40 établissements qui ont été accompagnés, à Mayotte, 20 nouveaux projets sont en passe de l'être, et aux Antilles-Guyane, plus de 400 000 € d'aides ont été versés pour une trentaine de projets.

LES HÉBERGEMENTS SE METTENT AU VERT

Dominant la baie de Saint-Leu, l'hôtel Réunionnais Blue Margouillat affiche fièrement son engagement pour un tourisme durable et sa future certification à l'Écolabel Européen. Après diagnostic, l'ADEME a financé une végétalisation dans le but de créer des zones de fraîcheur, mais aussi l'achat de stores et de brasseurs d'air qui améliorent la ventilation naturelle. À Saint-Barthélemy, Le Manapany a lancé une ambitieuse étude énergétique de ses activités d'hébergement et de restauration dans le but d'établir une stratégie climat-énergie sur le long terme tandis qu'en Guyane, le Carbet Toubo, gîte isolé en pleine nature, s'est doté de panneaux photovoltaïques, d'éclairages LED et d'un broyeur de végétaux. En Polynésie, des établissements passent à l'action en investissant dans le photovoltaïque, les économies d'énergie (remplacement d'électroménagers, abri vélo...), et l'économie circulaire avec la mise en place de potagers ou la récupération d'eau de pluie. Une action également au programme de l'hôtel Le Lagon en Nouvelle-Calédonie, tout comme le management environnemental (suivi des consommations, sensibilisation...), parmi bien d'autres. Les 27 structures accompagnées sur l'archipel comptent également le Gîte Koniambo, labellisé clef verte en 2022.



© Parc national de La Réunion - Sébastien Conejero



ALLER PLUS LOIN

l'Écolabel Européen

Une étude de l'ADEME* a montré que dès la première année de certification, les hébergements peuvent réduire jusqu'à 17 % leur consommation d'énergie, 93 % leur consommation de détergents, et 82 % leur production de déchets.

*Étude HETEL, 2017



© Des randos qui comptent

Sortie naturaliste avec
"Les randos qui comptent".Copil FTD devant une borne de
tri de l'hotel "Le Lagon" en
Nouvelle-Calédonie.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU MENU

En plein essor, le tourisme durable concerne aussi les restaurateurs. En Guadeloupe, l'expérimentation «1 000 restaurants durables» conduite par l'ADEME, devrait aboutir à l'obtention d'un label attestant des mesures prises pour réduire la consommation d'énergie, maîtriser le gaspillage alimentaire et limiter la production de déchets. Quant aux financements FTD, ils ont permis au restaurant Le Moana, à Mayotte, de s'équiper d'une toute nouvelle chambre

froide et de mieux isoler ses meubles réfrigérés. L'établissement a également acheté du matériel de cuisine valorisant ses plats faits-maison. À Saint-François, en Guadeloupe, le Black Pearl a choisi de maîtriser ses consommations avec l'acquisition de mitigeurs d'eau et d'électroménagers de classe A. Sans oublier de réinventer son menu pour moins de gaspillage et davantage de produits locaux.

LE SLOW TOURISME, POUR UN RETOUR À L'ESSENTIEL

La crise sanitaire a beaucoup impacté le secteur touristique et a provoqué une prise de conscience de la part du grand public. Le Slow Tourisme, plus durable et plus authentique, répond à la nécessité de donner davantage de sens aux expériences des voyageurs tout en valorisant le local. Il a été mis à l'honneur par l'appel à projets de l'ADEME lancé entre 2020 et 2022. 11 projets ultramarins en ont bénéficié. À la Réunion, les organisatrices «des randos qui comptent», une spécialiste de la montagne et une éducatrice à l'environnement, ont maintenant du matériel pédagogique numérique et des contenants pour éviter les emballages plastiques. Du côté de Saint-Laurent-du-Maroni en Guyane, le dispositif a permis aux propriétaires de l'hébergement traditionnel «Moutouchi» de développer des activités de pleine nature et de faire déguster des mets à base de produits locaux.

¹ Étude ADEME - bilan des émissions de gaz à effet de serre du tourisme en France - 2021

² Conditions d'éligibilité à consulter sur la plateforme Agir de l'ADEME

³ Chiffre 2018 - Atout France - Les chiffres clés du tourisme des destinations ultramarines françaises - 2021

REGARDS CROISÉS

Ils sont porteurs de projets et, à titre individuel ou pour le compte d'un organisme, ont vécu l'aventure du FTD. Motivations, démarche, résultats : ils nous font part de leur expérience.



Orane GALLOIS

CHARGÉE DE MISSION TOURISME DURABLE
AU SEIN DU PARC NATIONAL DE
LA RÉUNION, PARTENAIRE DE L'ADEME
DANS LE CADRE DU FTD.



Matthieu CASSET,

CO-PROPRIÉTAIRE DES RESTAURANTS
« LES BALANÇOIRES » ET « LE BON VIVRE »,
AUX SAINTES, AU LARGE
DE LA GUADELOUPE.

Pendant un an, j'ai sillonné les sentiers du Cirque de Mafate à la rencontre des hébergeurs-restaurateurs. Ma mission ? Les sensibiliser au tourisme durable et les inciter à entrer dans l'aventure du FTD. L'enjeu était de trouver l'équilibre entre la réalité du terrain et la préservation de l'environnement ! Classé au patrimoine naturel de l'Unesco, le site est aussi beau qu'atypique. Seules 850 personnes y résident et les accès se font à pied ou en hélicoptère. Avec ses 100 000 visiteurs annuels, les impacts environnementaux menacent son intégrité : nuisances sonores des hélicoptères, gestion peu contrôlée des déchets et absence de tri, prolifération des nuisibles... L'objectif était de réunir les institutions, les habitants et les visiteurs, pour préserver cette véritable « île dans l'île ». Aujourd'hui, 4 hébergeurs bénéficient d'actions financées par le FTD et nous comptons bien en convaincre au moins 7 autres prochainement. « Ti lamp, ti lamp », nous co-construisons notre transition écologique.

En tant qu'ancien ingénieur développement durable, il n'était pas question que mes restaurants ne soient pas écoresponsables avec des plats 100 % faits maison. La CCI Guadeloupe, partenaire de l'ADEME, nous a accompagnés pas à pas dans la démarche FTD. Parmi les investissements réalisés : une nouvelle fontaine à eau réduisant l'importation de bouteilles, 2 vélos cargos pour transporter les marchandises du débarcadère aux restaurants, le remplacement des vieux frigos et l'installation de plafonniers qui aèrent naturellement la salle. Les 10 000 euros d'aides du FTD ont couvert plus de la moitié des dépenses. Ce type de dispositif orienté environnement est assez rare pour les petits commerçants et il faut en profiter. Nous sommes tous acteurs de la transition écologique. Chaque geste compte.



4 DIRECTIONS RÉGIONALES

Guadeloupe, Martinique, Guyane et Océan Indien (antenne à La Réunion et à Mayotte). Les îles de Saint-Martin et Saint-Barth sont en relation avec la DR Guadeloupe.



3 REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES

En Nouvelle-Calédonie (en relation avec Wallis et Futuna), en Polynésie française et à Saint-Pierre et Miquelon.



50 PERSONNES

constituent les équipes de l'ADEME en Outre-Mer



ETP en CDI



volontaires du service civique



interim PR



En 2022 :

39,8 millions d'euros

d'aides financières ont été accordées en Outre-mer pour un coût total de 111,6 millions d'euros d'investissements, en soutien à



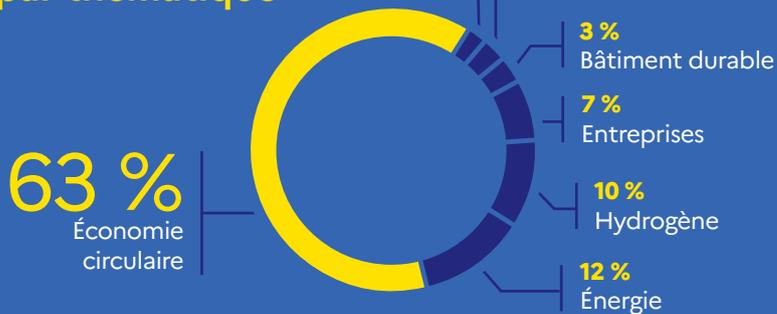
415 projets



14 AAP ET AMI* LANCÉS

* Appels à Projets et Appels à Manifestation d'Intérêt

Répartition des aides financières par thématique





L'OUTRE-MER À LA RELANCE : BILAN POUR L'ADEME

En 2020, l'État créait France Relance, un plan visant une refondation économique, sociale et écologique du pays, suite à la crise sanitaire.

L'ADEME, chargée de mesures liées à la transition écologique et énergétique, a relevé le défi ! En Outre-mer, territoires particulièrement touchés par les difficultés économiques, elle a rapidement déployé des aides financières pour soutenir collectivités, entreprises et associations.

Mars 2020 :
crise Covid 19

LANCEMENT DU PLAN FRANCE RELANCE

en septembre.



UN POUVOIR D'ACTION RENFORCÉ

8 nouveaux postes ont été dédiés à France relance et les thématiques dépollution des friches et économie circulaire ont été développées.



UNE AGENCE AGILE

Parcours bénéficiaires simplifié avec la mise en place d'un guichet unique et d'aides forfaitaires, appels à projets économie circulaire régionalisés... l'agence innove et renforce la coopération entre ses implantations.

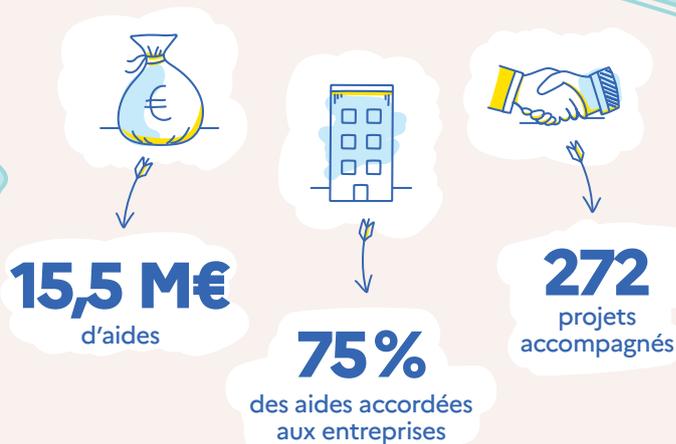


UNE ACTIVITÉ ENRICHIE

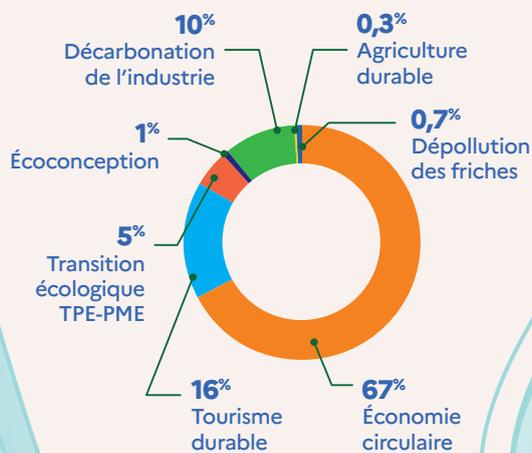
Tourisme et agriculture durables, développement de l'hydrogène bas carbone : 3 nouvelles thématiques sont éligibles. Un nouveau public aussi : les TPE/PME. De nouveaux partenariats se créent également : chambres consulaires, offices de tourisme...



DES RÉSULTATS



Répartition des aides par thématique :



Chiffres décembre 2022.



Céline Riou

Coordinatrice du Plan de relance
Territoires d'Outre-mer

Grâce à la mobilisation de l'ADEME en Outre-mer, le Plan France Relance a facilité et accéléré les projets d'investissement des acteurs locaux. Pour tenir compte des spécificités géographiques et économiques de ces territoires, des dispositifs nationaux ont été amendés : critères d'éligibilité, contenu des actions finançables... Le développement de partenariats avec les chambres consulaires a permis d'améliorer l'accompagnement des entreprises dans leur transition écologique. La collaboration avec les autres opérateurs France Relance a optimisé le financement des projets. L'Agence a su être réactive et innovante afin que des « fare » installent des panneaux photovoltaïques en Polynésie Française, qu'une plate-forme de compostage des déchets verts soit créée à Mayotte ou qu'une recyclerie de vélos voie le jour en Martinique !



Martinique et Guadeloupe

LES MILLE ET UNE VIES DU VERRE



© shutterstock / Mark Agnor

22 tonnes ! C'est le poids des emballages en verre importés chaque jour en Martinique. Alors que les coûts de la matière et des transports flambent, une solution locale et durable existe : le réemploi du verre. Exemples en Martinique et en Guadeloupe.

La demande des consommateurs pour des emballages plus respectueux de l'environnement a boosté le recours au verre ; 2022 a même été consacrée année internationale du verre par l'ONU ! Une occasion de valoriser ses atouts, comme la possibilité de refonte à l'infini pour fabriquer de nouveaux produits sans perte de qualité, de transparence ou de matière. Ou encore, moins énergivore et plus simple que le recyclage, surtout sur des territoires insulaires éloignés des verreries : le réemploi. L'ADEME en a fait une priorité aux Antilles. Grâce à ses financements d'études et d'équipements, collectivités, industriels et

artisans limitent leur dépendance aux importations avec de nouvelles dynamiques, locales et plus durables.

DES GAINS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Les conditionnements en verre réutilisables sont au cœur du dispositif. Une fois déposés, les contenants sont lavés avant d'être réutilisés, pour des gains environnementaux significatifs : baisse des émissions de gaz à effet de serre, réduction des transports et des déchets... Une étude spécialement menée en Martinique a aussi mis en exergue le potentiel de nouveaux emplois et la création de valeur économique. Un des scénarios



LES ATOUTS DU RÉEMPLOI

Le réemploi des contenants c'est aussi :

- La création d'emplois locaux non délocalisables (collecte et lavage) ;
- La promotion des circuits courts ;
- La diminution de la dépendance des territoires.

+ Pour en savoir plus sur le réemploi du verre en Martinique : <https://bit.ly/3GOjMdQ>



© Verre en vert

Tour de collecte pour Verre en Vert.



© Potidou



© Julie Barthélémy

les plus prometteurs serait la mutualisation d'un équipement de lavage, comme c'est le cas en Guadeloupe.

UN TEST RÉUSSI HAUT LA MAIN

Située à Jarry, en Guadeloupe, l'entreprise Verre en vert a bénéficié d'une subvention de 105 000 € pour expérimenter le réemploi à l'échelle du territoire. Le projet consiste à mutualiser une unité de lavage entre plusieurs producteurs locaux, puis de revendre les contenants à ces mêmes producteurs. Des machines professionnelles, du matériel de manutention et de transport, des outils de traçabilité et de contrôle qualité ainsi que des supports de communication ont ainsi été financés à hauteur de 70 % des investissements. Verre en vert, qui compte une quinzaine de points de collecte, a noué des partenariats avec des entreprises locales pour traiter chaque jour leurs emballages. La réussite est clairement au rendez-vous. Pour Julie Barthélémy, ingénieure économie circulaire à l'ADEME Martinique et

Guadeloupe « Cette synergie démontre la faisabilité des projets mutualisés à l'échelle d'un territoire insulaire. »

PLUS D'ÉCONOMIES, MOINS DE DÉCHETS

La société guadeloupéenne Potidou, client de Verre en Vert propose la consigne pour réemploi de sa gamme de pots pour bébé. L'ADEME a notamment participé à l'achat d'un premier stock de bocaux mieux adaptés au réemploi et de casiers facilitant la collecte. Cette initiative va permettre de réintroduire 75000 emballages sur le marché en 2023 et d'éviter la production de 4,5 tonnes de déchets. En Martinique, la célèbre rhumerie Neisson, qui fait fabriquer 400000 bouteilles par an, a opté pour un lavage en interne. Les bouteilles de rhum à 50° et 55° sont récupérées à la distillerie pour être réemployées. « À terme, l'entreprise souhaite passer la totalité de sa production dans des bouteilles réutilisables », précise Julie Barthélémy. À la clé : 32,5 tonnes par an de verre importé en moins et autant de déchets évités !

UN SUCCÈS QUI DÉPEND DE TOUS

Le réemploi du verre repose sur un principe : "Roun men ka lavé rôt!" ou, en d'autres termes, "On a besoin les uns des autres". Aujourd'hui, seulement 8 à 9 kg de verre par habitant/an sont correctement triés en Martinique comme en Guadeloupe. Le reste, environ 40 kg de verre/habitant et par an, est jeté dans les poubelles d'ordures ménagères pour être enfoui ou incinéré. Dans ce contexte, le réemploi du verre est un enjeu important, nécessitant la mobilisation de tous ; et les consommateurs se disent prêts à acheter des produits conditionnés dans des emballages verre réutilisables². Pour les commerçants, autant de nouveaux clients potentiels lors de la dépose des contenants. Aujourd'hui, les signaux sont au vert : on peut voir le verre à moitié plein sur la relance du réemploi! •

¹ "Une main lave l'autre"

² ADEME : enquête Martinique - 2020



Polynésie française

ENROBÉS BITUMINEUX : ET SI ON RECYCLAIT ?



© J.L. Polynésie

Chaque année, les acteurs du BTP en Polynésie produisent des dizaines de milliers de tonnes d'enrobés bitumineux, destinés aux routes de l'archipel. Alors, quand l'un d'entre eux décide d'en recycler une partie, c'est autant de déchets non produits, de ressources préservées et de transport évité. Explications.



L. Polynésie, c'est 160 salariés intervenant sur les travaux des routes et des voies, mais aussi en génie civil et fondations, assainissement, consolidation des falaises et désamiantage. Dans son usine de Tahiti, l'entreprise produit chaque année 40 000 tonnes d'enrobés bitumineux, composés à 95 % de granulats vierges extraits des terrains alluvionnaires ou des carrières de Tahiti et à 5 % de bitume importé d'Asie ou d'Europe. Une activité qui ponctionne les ressources naturelles de l'île et fortement génératrice de gaz à effets de serre. Or, les chantiers et le rabotage des chaussées génèrent de nombreux déchets d'enrobés. En octobre 2021, l'entreprise a donc eu l'idée de les valoriser en les réutilisant.

UN PROJET AMBITIEUX

L'objectif ? Introduire à terme jusqu'à 30 % de matière recyclée dans le processus de fabrication des enrobés neufs. Après chiffrage du projet et études de formulation en laboratoire,

J.L. Polynésie a pu commander et installer, en partenariat avec l'ADEME, un équipement de recyclage complet : tambour sécheur malaxeur, dépoussiéreur à manches, cabine de commande et ligne de recyclage. Malgré l'éloignement du fournisseur, situé en France, le projet a été mené tambour battant : dès décembre, les premiers enrobés recyclés sont sortis de l'usine de Tahiti.

DES RÉSULTATS PROMETTEURS

Six mois plus tard, un rapport intermédiaire a livré des résultats très satisfaisants. À cette date, il avait été fabriqué 14 169 tonnes d'enrobés intégrant 2 125 tonnes de matériaux recyclés, soit autant de matériaux naturels non extraits sur le territoire. Les émissions de dioxyde de carbone ont par ailleurs été réduites de 106 tonnes de CO₂eq, en évitant notamment l'importation de 85 tonnes de matières premières. Une activité de recyclage désormais pérenne qui pourrait inciter les autres acteurs du BTP de Polynésie à se lancer dans l'aventure. •

“Nous sommes très satisfaits des premiers résultats de l'opération et de la nouveauté apportée sur Tahiti. C'est une belle réussite d'avoir pu définir, commander et mettre en service cette installation industrielle à 15 000 km de Paris !”

Olivier Rouquette
Directeur Général J.L. Polynésie



© STS

La Réunion

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : LA RÉUNION LÈVE SON VERRE

L'économie circulaire devient réalité à la Réunion grâce au nouveau Centre de Valorisation des Déchets (CVD), premier du genre dans l'océan Indien à donner une nouvelle vie aux rebuts de verre. Soutenue par l'ADEME, cette activité est source de création de valeur locale.

Hier encore, les 18 000 tonnes de déchets de verre issus de la collecte sélective sur l'île de la Réunion étaient exportées en Afrique du Sud pour être retraitées. Mais ça, c'était hier ! Depuis mai 2022, date de l'inauguration à Saint-Pierre du nouveau site CVD géré par l'entreprise STS, les usages ont changé. Sur la base des principes de l'économie circulaire, 15 000 tonnes de verre (creux et plats, feuilletés ou non) collectées par Citéo sont valorisées sur place. Ce nouveau site complète celui entièrement consacré au traitement et au recyclage des déchets du BTP.

UN PETIT GRAIN POUR UN GRAND PROJET

Sept années de recherche et développement ont été nécessaires à STS pour trouver une solution de recyclage du verre qui donne vie à une production locale de produits, utiles aux professionnels de l'île. Dans le grand hangar rouge flambant neuf du CVD, le verre est transformé en sable, voire en

poudre plus fine. Ces matières secondaires sont ensuite intégrées comme additifs pour des usages courants dans le BTP, revendus localement (granulats et sables pour travaux routiers et filtration des piscines, adjuvant dans le béton, granulats pour enrobés...). Outre son effet positif sur la dépendance aux importations, ce gisement de proximité a permis de créer 5 nouveaux emplois et d'en pérenniser 15 autres. L'ADEME a accompagné cette aventure depuis ses origines. 1 500 000 € d'aides ont financé l'étude de viabilité et d'opportunité et l'achat d'équipements pour traiter le verre, mais également le plâtre, les DIB (déchets industriels non dangereux) et les vieux extincteurs.

AU RYTHME DU SOLEIL

« Beaucoup d'acteurs réunionnais sont motivés pour créer de la valeur ajoutée en développant l'économie circulaire sur l'île. Il faut être ambitieux et courageux » souligne Roselyne Boucheron, référente entreprise sur le volet de l'économie circulaire à la direction régionale de

CHIFFRES CLÉS

**Chaque année
seront traités
et valorisés
localement :**

- 20 000 tonnes de déchets de verre ;
- 2 000 tonnes de déchets de plâtre (dont plus de la moitié est actuellement enfouie) ;
- 9 000 tonnes de DIB (déchets industriels banals).

l'océan Indien. Pour donner plus de cohérence à son projet, STS a installé 2 200 m² de panneaux photovoltaïques en toiture, permettant de produire la moitié de l'électricité consommée par l'usine. Les activités des équipes sont planifiées en fonction des plages horaires les plus productives en énergie solaire. L'eau ayant servi à alimenter le processus de transformation du verre est réutilisée dans l'arrosage des espaces verts.

Cette boucle fermée est un exemple très concret de la pertinence de l'économie circulaire sur un territoire isolé. L'histoire continue de s'écrire avec la mise en route d'un atelier de recyclage d'extincteurs portatifs obsolètes.



Guyane

L'UNIVERSITÉ DE GUYANE ET L'ADEME : UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE



© ONF

En 2021, l'Université de Guyane et l'ADEME décidaient de renforcer leur collaboration dans le domaine de la transition écologique. Depuis, un des projets phares, PERICLIM, mobilise les scientifiques sur le plateau des Guyanes. Il commence aujourd'hui à livrer ses premiers résultats.

Le partenariat entre l'Université de Guyane et l'ADEME a pour ambition de faire émerger de nouveaux projets de recherche et/ou d'innovation sur le territoire de la Guyane. Il permet d'identifier les besoins de formation, initiale et continue, nécessaires à la mise en œuvre de la transition écologique. Il favorise également l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'université dans ce domaine auprès des collectivités, entreprises et associations. Plusieurs projets de recherche sont portés en partenariat sur la période 2020-2022. Ils concernent l'impact du changement climatique, le développement des éco-matériaux ou la filière hydrogène. Un conseiller en énergie partagé a également été recruté par l'Université avec l'appui de l'ADEME pour travailler sur l'efficacité énergétique du patrimoine bâti de l'établissement.

UN PROJET PHARE

Une des actions emblématiques de ce partenariat est le projet PERICLIM, qui comporte trois volets : l'étude de la perception du risque climatique chez les décideurs politiques et économiques ; l'étude des îlots de chaleur par voie satellitaire ; et enfin la sensibilisation des décideurs politiques et économiques. Au programme : impacts, risques et vulnérabilité du changement climatique sur le plateau des Guyanes. Les premiers enseignements de ce projet ont d'ores et déjà été partagés. La fondation Universitaire de Guyane a notamment publié un magazine digital, les « Cahiers de l'adaptation ». Son premier numéro est consacré à la gestion des forêts et met en exergue les résultats de la recherche pour penser le futur de l'exploitation forestière. •



Consulter le premier numéro des cahiers de l'adaptation : <https://bit.ly/3Bw0BSM>

“La publication des résultats de PERICLIM est intéressante parce qu'elle médiatise une recherche de pointe, et permet d'envisager des actions très concrètes. S'adapter aux variations de température et de pluviométrie des forêts équatoriales signifie modifier les pratiques d'exploitation pour réduire leur impact.”

Suzanne Pons

Préfiguratrice - Fondation universitaire, université de Guyane



Saint-Pierre-et-Miquelon

VERS UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ADAPTÉE

Depuis cet été, deux études énergétiques sont menées dans 30 foyers et 50 bâtiments publics de Saint-Pierre-et-Miquelon. Une bonne base pour la rénovation optimale des bâtiments de l'archipel.



Hiver rigoureux, insularité, maisons construites avec des standards et des matériaux nord-américains : les consommations et performances énergétiques des bâtiments de Saint-Pierre-et-Miquelon ont peu à voir avec celles des bâtiments de l'hexagone ! Afin d'adapter ses outils aux particularités de l'archipel, l'ADEME a lancé deux études. La première, menée par le bureau d'études Enertech depuis le mois de juin, consiste à mesurer durant un an différents paramètres de consommation et d'efficacité énergétique d'un échantillon de foyers représentatifs. Température, hygrométrie, chauffage, eau, ventilation, consommations électriques : toutes ces données enregistrées par un capteur seront croisées avec le niveau d'isolation de la maison. Dès septembre 2023, les résultats de ces études permettront de créer un outil de diagnostic énergétique spécifique à Saint-Pierre-et-Miquelon, utilisé notamment par l'expert du point info-énergie (cf. temps fort page 3) pour auditer les foyers.

“L'enjeu de la rénovation thermique des foyers est énorme : diviser par 2 voire 3 les consommations d'énergie !”

Thibaud Lestrat,
ingénieur transition énergétique et écologique à Saint-Pierre-et-Miquelon

DIMINUER LE BILAN CARBONE DES COLLECTIVITÉS

En parallèle, dans le cadre du Programme d'efficacité énergétique des bâtiments (PEEB) Piloté par l'AFD avec une coopération de l'ADEME dans les

territoires d'Outre-mer, le bureau d'études Alter a réalisé l'été dernier des études énergétiques sur 50 bâtiments publics de Saint-Pierre-et-Miquelon. L'enjeu de ces études ? Connaître la performance thermique des bâtiments pour proposer une feuille de route de rénovation sur mesure. En parallèle de ces diagnostics, un sociologue de l'énergie a étudié les habitudes des occupants. Ainsi, les résultats révélés mi-décembre ont permis d'évaluer le potentiel de diminution du bilan carbone de ces bâtiments lié à une rénovation efficace mais aussi à un changement des pratiques. ●



Nouvelle-Calédonie

DANS LES CANTINES SCOLAIRES : « MANGE BIEN, JETTE MOINS ! »



La lutte contre le gaspillage alimentaire est un défi majeur en Nouvelle-Calédonie. Avec le soutien de l'ADEME, le cluster Pacific Food Lab accompagne les cantines scolaires à travers des actions efficaces.

En Nouvelle-Calédonie, la totalité des déchets alimentaires représente 10,5 millions de repas par an, selon l'étude ADEME nationale « Alimentation durable » publiée en avril 2022. La restauration scolaire représente 21 % du gaspillage alimentaire total. Depuis 2014, Pacific Food Lab travaille au développement de synergies entre les différents acteurs de l'agroalimentaire afin de structurer le système alimentaire calédonien. Ses actions visent notamment à accompagner les établissements scolaires pour réduire les gaspillages. Lauréat de l'appel à projets national du Programme National Alimentation (PNA), Pacific Food Lab a signé en décembre 2021 une convention de seize mois avec l'ADEME, pour un soutien financier de 68 000€.



-15%
DE DÉCHETS ALIMENTAIRES EN MOYENNE
dans les établissements accompagnés par Pacific Food Lab.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

En 2020, Pacific Food Lab a initié son programme « Mange Bien, Jette Moins ! » dans 4 cantines pilotes. Le constat est positif dès 2021 : l'accompagnement permet de passer de 25 % à 10 % de

déchets alimentaires en moyenne. « Cela représente une économie de 31,5 xpf (0,26 €) par élève et par repas. Ce budget peut être réinvesti dans une alimentation de meilleure qualité et locale, car celle-ci a encore du mal à décoller et à concurrencer les prix compétitifs de l'alimentation importée », explique Alizée Bonnet, chargée de mission environnement à l'ADEME Nouvelle-Calédonie. À ce jour, 10 établissements scolaires bénéficient de l'accompagnement de Pacific Food Lab et ce dispositif a vocation à s'élargir. Le soutien de l'ADEME participe au financement d'un poste de chargé(e) de mission auprès de ces cantines. Concrètement, les chefs cantiniers sont aidés dans le choix de leurs fournisseurs et la rationalisation des achats. Des actions de communication régulières sont aussi menées pour promouvoir l'approvisionnement local, un enjeu central puisque 80 % de l'alimentation calédonienne est importée. L'accompagnement de l'ADEME, établi jusqu'en avril 2023 dans le cadre de sa convention, pourrait être reconduit. •



Mayotte

EN ROUTE VERS LE PREMIER RÉSEAU CYCLABLE !



© freepik

L'absence de transports publics à Mayotte est un problème majeur. Avec le programme AVELO, l'ADEME soutient la Communauté d'Agglomération Dembeni Mamoudzou dans son action dédiée à la promotion du vélo.

À

Mayotte, les transports publics sont à ce jour quasi inexistantes et plus de 77% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Pour permettre les déplacements individuels, le développement du vélo sur l'île prend tout son sens. C'est dans cette perspective que l'ADEME a encouragé la Communauté d'Agglomération Dembeni Mamoudzou (CADEMA) à répondre à l'appel à projets « AVELO », financé par le dispositif des CEE. « Leur programme est totalement innovant à l'échelle du territoire, car une large partie des habitants ne savent pas faire du vélo », explique Yann Le Bigot, Directeur Régional délégué à l'ADEME Océan Indien et représentant à Mayotte.

TROIS AXES D'ACTION COMPLÉMENTAIRES

Avec le soutien de l'ADEME, la CADEMA a mis en œuvre trois volets d'actions.

Le premier est la réalisation d'un schéma directeur définissant les tronçons de route sur lesquels seront aménagées des pistes cyclables et les coûts associés. Réalisé par un bureau d'études indépendant, ce schéma cartographie le futur réseau cyclable. « Il a permis d'élaborer un certain nombre de projets d'aménagement et certains ont donné lieu à des études de maîtrise d'œuvre avec des budgets déjà obtenus auprès de l'État », souligne Yann Le Bigot.

La CADEMA a ensuite développé un plan de communication pour promouvoir le vélo. Une fête du vélo a ainsi été organisée, des initiations à la pratique de la bicyclette ont été proposées dans les écoles et la promotion de la prime à l'achat de vélo a été menée avec succès. Dans le cadre du CEE, l'ADEME a soutenu ces projets à hauteur de 68 000 €, entre la fin 2019 et début 2022. Depuis, la CADEMA poursuit son travail en faveur du vélo.



CHIFFRES CLÉS

- 14 km de piste cyclable en projet grâce aux études réalisées en 2021 et 2022
- 348 primes vélo distribuées
- 8 projets en cours.

Enfin, un poste de chargé de mission est financé sur les fonds propres du budget incitatif de l'ADEME. Signée en novembre 2019, la convention est en cours jusqu'à juillet 2023. « Lorsqu'on lance des actions, il est essentiel de s'appuyer sur une personne chargée de les mettre en place », précise Yann Le Bigot. •

Saint-Pierre-et-Miquelon



Représentation territoriale de l'ADEME
à Saint-Pierre-et-Miquelon
Boulevard Constant Colmay – BP 4217
97 500 Saint-Pierre-et-Miquelon
Tél. : 0508 41 12 00



www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr/representation-de-l-ademe-a-saint-pierre-et-r134.html

Guadeloupe



Café Center - Rue Ferdinand Forest
Z.I Jarry - 97 122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 26 78 05



www.guadeloupe.ademe.fr

La Réunion



3, avenue Théodore Drouhet
Parc 2000 - CS N° 31 003
97 829 Le Port Cedex
Tél. : 0262 71 11 30



<https://ocean-indien.ademe.fr/>

Nouvelle-Calédonie



Représentation territoriale de l'ADEME
en Nouvelle-Calédonie
Haut-Commissariat de la République
9 bis rue de la République - BP C5
98 849 Nouméa Cedex
Tél. : +687 (0) 687 24 35 19



www.nouvelle-caledonie.ademe.fr

Martinique



Centre d'affaires Le Baobab
16 rue du Baobab
Quartier Place d'Armes
97 232 Le Lamentin



www.martinique.ademe.fr

Guyane



La Fabrique Amazonienne
14 Esplanade de l'Éco cité d'affaire
97 351 Matoury
Tél. : 05 94 29 73 60



www.guyane.ademe.fr

Mayotte



56, bâtiment Espace Canopia
Les Hauts Vallons
97 600 Mamoudzou
Tél : 0262 71 11 30



<https://ocean-indien.ademe.fr/>

Polynésie française



Représentation territoriale de l'ADEME
en Polynésie française
Rue Dumont d'Urville - BP 115
98 713 Papeete
Tél. : +689 40 46 84 72



www.polynesie-francaise.ademe.fr

ADEME OUTREMER

Comité de Rédaction : Jean-François MAURO, Frédéric GUILLOT, Lola TURPIN, Camille LEFRANC

Rédacteurs : AVEC DES MOTS

Conception graphique :

Citizen Press - www.citizen-press.fr

Réalisation graphique :

avecdesmots - www.avecdesmots.com

EAN : 9791029720888

Réf. : 012055

Février 2023

Remerciements : Thibaud LESTRAT, Alizée BONNET, Ingrid HERMITEAU, Yann LE BIGOT, Laurie GORRIA, Caroline NICOLLEAU, Camille GANDOSSI, Edouard SAELEN, Céline RIOU, Julie BARTHELEMY, Juliette CHENEL, Roselyne BOUCHERON.

Suivez-nous sur Facebook



ADEME ANTILLES-GUYANE

<https://www.facebook.com/ADEME.AntillesGuyane>



ADEME NOUVELLE-CALÉDONIE WALLIS ET FUTUNA

<https://www.facebook.com/ADEMENouvelleCaledonie>



ADEME POLYNÉSIE FRANÇAISE

<https://www.facebook.com/ademepolynesiefrancaise>